

DOSSIER DU TRIMESTRE

LES VIDOMÉGONS (ENFANTS PLACÉS) AU BÉNIN

Entre solidarité familiale et
protection des droits de l'enfant



“ Chaque enfant a droit à la protection, à l'éducation et à l'épanouissement. ”

ÉDITORIAL



Paul AGUEMON
Secrétaire Général
de l'Association Yélian
Directeur de publication

Au Bénin, le phénomène des vidomègons, également appelé placement d'enfants, demeure une réalité sociale profondément ancrée dans certaines pratiques familiales et communautaires. Historiquement, ce système reposait sur des mécanismes de solidarité permettant à des enfants de bénéficier d'un meilleur encadrement, d'une éducation ou d'opportunités que leurs familles d'origine ne pouvaient parfois leur offrir.

Cependant, derrière cette réalité se cachent souvent des situations préoccupantes. De nombreux enfants placés sont exposés à des formes de travail excessif, à la déscolarisation, à des violences physiques ou psychologiques, voire à des formes d'exploitation qui compromettent leur développement et leur avenir. Ces situations constituent de véritables atteintes aux droits fondamentaux de l'enfant.

À travers ce premier numéro de YÉLIAN INFOS, l'Association Yélian souhaite contribuer à une meilleure compréhension du phénomène, attirer l'attention sur les défis qu'il soulève et encourager les actions de prévention, de protection et d'accompagnement en faveur des enfants concernés.

La protection de l'enfance est une responsabilité collective qui implique les familles, les communautés, les autorités publiques, les organisations de la société civile et l'ensemble des citoyens. Garantir à chaque enfant un environnement sûr, protecteur et favorable à son épanouissement constitue un investissement essentiel pour l'avenir de notre pays.

Bonne lecture à toutes et à tous.

COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE

Le vidomègon est la pratique qui consiste à confier un enfant à une autre famille pour y vivre et contribuer aux tâches ménagères ou autres. Cette pratique trouve son origine dans des besoins de solidarité familiale, d'apprentissage ou d'entraide.

Deux réalités à distinguer :

- Le placement protecteur et bienveillant (éducation, encadrement, épanouissement).
- Le placement à risque ou abusif (travail forcé, maltraitance, négligence).



Chaque enfant a droit à la protection, à l'éducation et à l'épanouissement.

PRINCIPAUX DÉFIS OBSERVÉS

- Charge de travail domestique excessive et disproportionnée.
- Déscolarisation ou abandon de la scolarité.
- Violences physiques, verbales et mauvais traitements.
- Exploitation économique et absence de rémunération.
- Isolement affectif et absence de suivi familial.
- Manque de dénonciation et de mécanismes de protection efficaces.

CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

- La Constitution du Bénin garantit les droits fondamentaux de tous les enfants.
- Le Code de l'enfant (Loi n° 2015-18 du 17 juillet 2015) consacre le droit à la protection, à l'éducation et à un environnement sain.
- La Convention relative aux droits de l'enfant (ratifiée par le Bénin) engage l'État à protéger chaque enfant contre toutes formes d'exploitation.
- Des structures nationales (MAEP, ANPE, ONG, services sociaux) sont impliquées dans la protection des enfants.

Protéger les vidomègons, c'est investir dans l'avenir de notre nation !

Directeur de publication :
Paul AGUEMON

Rédacteur en chef :
Landry PADONOU

Éditeur :
Association Yélian

REGARD DE YÉLIAN

“ Un enfant placé n'est pas un serviteur,
c'est un enfant avec des droits.

Le placement d'un enfant dans une autre famille peut être un acte de solidarité et d'amour. Mais lorsqu'il se transforme en source d'exploitation, de souffrance ou de privation de droits, il devient une violation inacceptable.

Yélian réaffirme son engagement pour la protection des enfants placés au Bénin et appelle chaque famille, chaque communauté et chaque citoyen à œuvrer pour un environnement sûr, bienveillant et épanouissant pour tous les enfants.

Protégeons nos enfants aujourd'hui
pour construire un avenir juste et humain demain.



REGARD STATISTIQUE

Quelques données clés sur le phénomène des vidomègons au Bénin*

Environ
350 000
à **500 000**
enfants seraient placés
dans d'autres familles
au Bénin. (Estimation,
études sectorielles)

Plus de
60 %
des enfants placés
ne sont pas suivis
scolairement de manière
régulière.

Environ
7 enfants placés
sur 10 effectuent des tâches
ménagères excessives,
au détriment de leur éducation
et de leurs loisirs.

Près de
1 enfant placé
sur 3 est exposé à au moins
une forme de violence
(physique, verbale ou
psychologique).

* Sources : Enquêtes locales, ONG partenaires, MICS 2021, UNICEF.

VIE ASSOCIATIVE

Au cours du premier trimestre 2026, l'Association Yélian a mené plusieurs activités :

- Rencontres communautaires dans 4 communes pour échanger sur les vidomègons ;
- Visites à domicile et entretiens avec des familles d'accueil ;
- Sensibilisation dans les écoles et centres de formation ;
- Campagne médiatique sur la protection des enfants placés ;
- Partenariats avec des ONG pour l'accompagnement des cas vulnérables.



Ensemble, bâtissons une société béninoise solidaire,
protectrice et respectueuse des droits de chaque enfant.

INITIATIVE INSPIRANTE

Réseau Béninois pour la Protection des Enfants Placés (RBPEP)

Le RBPEP est une initiative citoyenne qui œuvre pour la protection et le bien-être des enfants placés au Bénin à travers :

- la sensibilisation des familles d'accueil et des communautés ;
- le suivi scolaire et social des enfants placés ;
- l'accompagnement juridique et psychosocial ;
- le plaidoyer pour le respect effectif des droits de l'enfant.



Ensemble pour que chaque enfant placé soit protégé, écouté,
soutenu et aimé.

RECOMMANDATIONS DU TRIMESTRE

- “ Renforcer la sensibilisation sur les droits de l'enfant placé
dans les familles et communautés.
- Assurer le suivi scolaire et psychosocial de chaque enfant placé.
 - Mettre en place des mécanismes communautaires de veille
et de signalement des cas d'abus.
 - Responsabiliser les familles d'accueil et promouvoir
la bienveillance envers les enfants placés.
- ”

PERSPECTIVES DU PROCHAIN TRIMESTRE

Le prochain numéro (N°002 – Avril à Juin 2026)
portera sur :

LA SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES AU BÉNIN : ENJEUX ET SOLUTIONS



ETS CHEZ MAMAN ARIEL SERVICE TRAITEUR

Faites de vos événements
des moments inoubliables !

L'ETS Chez Maman Ariel vous accompagne pour :

- Baptêmes
- Communions
- Mariages
- Anniversaires
- Réceptions familiales
- Séminaires et événements professionnels

NOS SPÉCIALITÉS

- Cuisine béninoise
- Cuisine africaine
- Buffets
- Cocktails
- Service traiteur sur commande



Tél. : (+229) 01 97 32 18 46 | WhatsApp : (+229) 97 32 18 46 | Quartier Avotrou, Cotonou (Bénin)

Directeur de publication :
Paul AGUEMON

Rédacteur en chef :
Landry PADONOU

Éditeur :
Association Yélian